

## **L'influence des radios et des télévisions étrangères sur la vie politique en Afrique subsaharienne**

André Jean TUDESQ\*

*Résumé : Le développement des satellites a amplifié le rôle des télévisions étrangères reçues soit directement, soit par le canal des télévisions nationales. Nous analyserons l'influence des radios et télévisions étrangères sur la vie politique sous trois aspects : l'influence sur la politique de communication des États qui s'exerce sur les structures mais aussi sur les programmations et concerne en contrepartie l'attitude des gouvernements africains vis-à-vis des émissions importées. L'influence sur la vie politique est liée au contenu des émissions et aussi - mais ce dernier aspect concerne plus la radio que la télévision - à la reconnaissance implicite de leur rôle dans la vie politique intérieure puisqu'aussi bien les forces gouvernementales que les opposants les voient comme un enjeu. Enfin cette influence est liée à l'audience de ces radios et télévisions, condition première de leur action sur l'opinion publique : ce qui pose d'abord le problème de la connaissance de cette audience, son existence, son intensité, et aussi les aspects contradictoires de sa réception, ainsi que la compréhension, à des degrés divers, des grandes langues internationales.*

Les médias sont devenus des acteurs de la vie politique dès leur naissance ; ils ont aussi contribué - c'est le cas de la presse en Angleterre au XVIIIe

---

\* Professeur émérite, Université Bordeaux 3, Centre d'Étude des Médias. Communication préparée dans le cadre du XVIIème congrès mondial de l'Association Internationale de Sciences Politiques, 17-21 Août 1997, Séoul, Corée.

siècle - à la naissance du débat politique. La radio, ignorant les frontières, a amplifié l'action des médias d'un pays sur l'opinion d'un autre pays.

En Afrique, aussi bien les médias (presse, radio, télévision) que les structures de l'État moderne peuvent être considérés comme des transferts de technologie. Les radios et les télévisions, s'adressant directement aux populations (qu'elles sachent ou non lire) et les ondes hertziennes ignorant les frontières, sont plus aisément reçues que la presse écrite qui nécessite d'être alphabétisé et qui peut être interdite par les gouvernants. L'influence des radios et des télévisions étrangères sur la vie politique en Afrique peut s'exercer soit par la réception directe (ce qui est une situation ancienne et encore actuelle pour la radio), soit par l'intermédiaire des radios et télévisions nationales.

Les radios étrangères ont joué, dès la naissance des nouveaux États de l'Afrique sub-saharienne autour de 1960, un rôle tantôt de coopération, tantôt de contournement des médias nationaux. Dans le premier cas il s'agissait de nourrir la programmation de radios produisant peu d'émissions : un monitoring par exemple chaque jour transmet dès la fin des années 60 des informations de la radio française aux pays de l'Afrique francophone. Mais il s'est agi aussi d'appuyer un mouvement politique dans des crises intérieures. Ainsi la radio égyptienne à l'époque de Nasser appuya Lumumba dans la République du Congo en 1960 lorsque Mobutu pouvait utiliser Radio-Brazzaville. En 1970 l'Égypte diffusait 138 heures par semaine en 19 langues à destination des États africains.

La fonction de contournement se développa surtout après que les gouvernants des nouveaux États aient mis la main sur les médias. Ce fut le cas de certaines radios africaines ; la radio égyptienne au temps de Nasser donnait accès à la plupart des opposants aux gouvernements mis en place par l'Angleterre ou la France en Afrique Noire. La radio du Ghana au temps de N'Krumah exprimait ses revendications sur le Togo; une enquête de 1964 estimait importante l'écoute de Radio-Accra en Côte d'Ivoire. Il s'agissait dans ces cas d'une guerre des ondes qu'on retrouva aussi dans la lutte anti-coloniale contre le Portugal ou contre la Rhodésie ou dans la lutte anti-apartheid<sup>1</sup>.

Mais ce rôle de contournement fut surtout rempli par les radios internationales (BBC et RFI surtout mais aussi VOA, Radio Nederland,

---

<sup>1</sup>. On trouvera des références plus larges dans nos livres. La radio en Afrique noire, ed. Pedone, Paris 1984, L'Afrique noire et ses télévisions, ed. Anthropos, Paris, 1992, et dans notre article "Nouvelles technologies de la communication et dépendance renforcée de l'Afrique Noire", Mondes en développement (Bruxelles), n° 19, 1991.

Radio Moscou, Radio Beijing...). L'African Service de la BBC multiplie à partir de 1957 ses émissions en langues africaines (haussa, somali, swahili). Les émissions de radio des pays du bloc communiste à destination de l'Afrique s'élevaient à 300 heures par semaine en 1963. Les radios internationales ont aussi rendu illusoire la censure et le monopole de l'information. Elles conservent leur influence après la fin des régimes de parti unique et la libéralisation de la presse écrite. La télévision pendant longtemps est restée sous le seul contrôle gouvernemental à l'exception de quelques cas de télévisions transfrontières ; le cas exemplaire étant celui de Brazzaville et Kinshasa, les téléspectateurs de chaque ville recevant la télévision de l'autre ville avec d'autant plus d'intérêt que les deux États se réclamaient de systèmes politiques opposés avant 1990<sup>2</sup>.

Mais avec les progrès techniques la réception directe est désormais possible. Le développement des satellites a amplifié le rôle des télévisions étrangères reçues soit directement, soit par le canal des télévisions nationales. Les difficultés financières des télévisions africaines les amènent à recourir de plus en plus à des émissions étrangères, notamment pour tout ce qui concerne l'information internationale, y compris sur les autres États africains. L'importance revêtue par l'information dans la vie politique, surtout depuis l'instauration du pluripartisme, a fait des médias un enjeu; la politique de la communication est devenue un test de l'ouverture démocratique plus ou moins effective des gouvernements africains. La mondialisation des problèmes rend les dirigeants africains plus sensibles à ce que les médias étrangers disent d'eux-mêmes et de leur pays.

Nous analyserons l'influence des radios et télévisions étrangères sur la vie politique sous trois aspects : l'influence sur la politique de communication des États s'exerce sur les structures mais aussi sur les programmations et concerne en contrepartie l'attitude des gouvernements africains vis-à-vis des émissions importées.

L'influence sur la vie politique est liée au contenu des émissions et aussi - mais ce dernier aspect concerne plus la radio que la télévision- à la reconnaissance implicite de leur rôle dans la vie politique intérieure puisqu'aussi bien les forces gouvernementales que les opposants les voient comme un enjeu.

---

<sup>2</sup>. Kouvidila Gaston-Jonas, Interférence des programmes audiovisuels transfrontaliers sur le territoire du Congo. Thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux III, 1989.

Enfin cette influence est liée à l'audience de ces radios et télévisions, condition première de leur action sur l'opinion publique : ce qui pose d'abord le problème de la connaissance de cette audience, son existence, son intensité, et aussi les aspects contradictoires de sa réception, ainsi que la compréhension, à des degrés divers, des grandes langues internationales.

Cette influence pourrait s'analyser dans une perspective historique à laquelle nous avons fait allusion dans notre introduction ; nous nous en tiendrons à la situation présente, des années 90, depuis l'effondrement du système soviétique dont certains États africains s'étaient réclamés, et la fin de l'apartheid en Afrique du sud.

### **Influence sur les politiques de communication**

Les radios et plus encore les télévisions sont des prothèses occidentales à l'origine qui restent sous la dépendance technique des puissances industrielles. Ainsi les États n'ont pas toute la maîtrise de leur politique dans un secteur où la technique joue un rôle primordial.

#### *Au niveau des équipements il s'agit davantage de relations d'État à État, au titre de la coopération*

Déterminante dans les installations techniques et parfois leur financement, l'influence étrangère reste prépondérante au niveau du renouvellement du matériel aussi bien radio que télévision et de sa maintenance. Le développement des stations terriennes l'a même accentué. Face à leur impossibilité actuelle de lancer un satellite africain, les États d'Afrique associés dans RASCOM s'efforcent de coordonner leur présence sur les satellites Intelsat en essayant de se fédérer pour la location de répéteur.

La coopération intervient le plus souvent dans l'implantation des stations terriennes ; la France par exemple pour permettre la réception de CFI. La maintenance technique, le renouvellement des matériels, les nouveaux équipements, sont conditionnés par des accords de coopération avec des organisations ou des gouvernements étrangers. Ainsi le MMDS, Multipoint Multichannel Distribution Service, qui est un procédé de distribution de programmes de télévision à partir d'un site d'émission central, par voie hertzienne, permet de redistribuer des chaînes captées

sur satellites ; l'antenne de réception et le convertisseur sont d'un très faible coût comparé à celui d'une antenne parabolique. La coopération canadienne a équipé plusieurs pays en Afrique pour permettre de retransmettre TV5 (au Mali, au Bénin). Dans les pays anglophones Multichoice diffuse par exemple au Nigéria les chaînes du réseau M Net transmis depuis l'Afrique du Sud par satellite et aussi BBC World Service et CNN ; le gouvernement nigérian et la NBC qui donne les autorisations aux exploitants du réseau, sont actuellement peu contraignants. La situation évolue rapidement ; les opérateurs des réseaux occupent le terrain tirant leurs ressources soit de la seule vente des petites antennes, soit d'abonnements ; ce dernier système devrait se développer avec la croissance des réseaux MMDS. Les gouvernements africains escomptent aussi des profits importants des taxes qu'ils pourraient prélever sur les chiffres d'affaires des réseaux MMDS autorisés<sup>3</sup>.

Actuellement une quinzaine de satellites diffusent quelques cinquante programmes de télévision en Afrique sub-saharienne principalement en anglais, en arabe (surtout sur la bordure méridionale du Sahara) en français et dans d'autres langues (portugais, espagnol, malgache, amharic)<sup>4</sup>. Selon les pays, les États se réservent ou non le monopole de la réception par les stations terriennes ; mais les antennes paraboliques contournent ce monopole, à des prix toutefois élevés, si ce n'est par le MMDS, mais les autorités du pays peuvent exercer un contrôle sur l'opérateur du site central.

#### *Au niveau des statuts et des supports*

Trois cas de figure se présentent.

*a) Les accords entre radios-télévisions nationales et étrangères en vue de la réception d'émissions étrangères*

---

<sup>3</sup>. Sur le MMDS cf. Le développement des réseaux MMDS en Afrique par B Broyet et X Desmarest, rapport de TDF, 1995.

<sup>4</sup>. Sur les satellites en Afrique cf. Television and Democracy in Africa, AJ Tudesq et G Wedell, rapport pour la CEE, 1996.

C'est notamment le cas des monitoring de radios et de télévisions ; CFI diffuse ainsi chaque jour principalement dans des pays francophones, mais aussi lusophones<sup>5</sup>.

Il existe aussi la diffusion sur un canal de télévision nationale d'une chaîne étrangère : c'est le cas par exemple au Kenya où fut diffusé d'abord le journal télévisé de la BBC puis celui de la Deutsche Welle. Un différend se produisit entre le gouvernement du Kenya et la BBC qui refusait que des coupures soient pratiquées dans ses journaux télévisés.

*b) L'implantation de stations étrangères soit sous forme de relais, soit sous forme de concession de fréquence et d'autorisation d'émettre.*

C'est à la fois récent et fréquent au niveau des radios en FM. Ainsi la Côte d'Ivoire a accordé des autorisations à RFI, à la BBC, à Africa n° 1 pour émettre en FM. C'est surtout RFI qui émet ainsi en FM de nombreuses villes africaines<sup>6</sup>. Il existe aussi des accords entre stations internationales et stations locales pour que ces dernières cèdent l'antenne pendant certaines heures aux premières.

*c) La participation de capitaux étrangers*

Un cas particulier s'était déjà produit avec Africa n° 1 associant le Gabon et la Sofirad française en 1981. Mais la participation de capitaux étrangers à des stations privées se rattache surtout à la fin du monopole de l'État sur la radio-télévision, bien que celui-ci se maintienne encore dans certains pays. Une société fut constituée entre Canal Plus et des sociétés africaines, Canal Horizon qui obtint la concession de la seule télévision privée en Côte d'Ivoire, mais qui existe aussi au Sénégal et au Gabon, avec des émissions cryptées d'une télévision à péage, mais aussi quelques émissions en clair. Canal Horizon ne diffuse pas d'information mais le même décodeur permet, en Côte d'Ivoire, de capter TV5 la chaîne francophone qui diffuse des journaux télévisés.

---

<sup>5</sup>. Les télévisions nationales rediffusent dans des proportions variables selon les pays tout ou partie des émissions de CFI Canal France International provenant principalement des chaînes françaises, cf. *Ecrans* la lettre d'information de Canal France International.

<sup>6</sup>. RFI : Radio France Internationale possède aussi des fréquences dans une vingtaine de pays en Afrique Noire et est diffusée certaines heures par jour par exemple en anglais sur Radio Tumaini en Tanzanie, ou en français à l'Ile Maurice sur MBC-Planète FM.

### ***Les gouvernements africains et les radios et télévisions internationales***

Outre les problèmes déjà abordés ou analysés plus loin (les audiences) les relations entre les gouvernements africains et les radios internationales passent par la situation des correspondants locaux de ces radios. Ceux-ci sont soit des ressortissants du pays d'origine de ces radios, soit des africains du pays ; en cas de conflit les premiers sont expulsés, les seconds souvent emprisonnés. Les accusations des gouvernements contre les correspondants de la presse étrangère de diffuser des informations erronées et d'être favorables à l'opposition se retrouvent dans de très nombreux pays, en 1994 par exemple, au Bénin, au Congo, où le ministre de la communication le 3 mars oblige les journalistes congolais travaillant dans les médias publics et dans les médias étrangers à choisir. En Angola la radio nationale critique à plusieurs reprises les journalistes angolais correspondants de médias étrangers ; par exemple en janvier 1994 contre Mario Paiva de Channel Africa à la suite d'un reportage sur une éventuelle participation de la police au pillage d'un magasin.

Les gouvernements africains évoluent entre deux attitudes opposées : avoir accès aux radios internationales en privilégiant de longs interviews par exemple pour l'Afrique francophone à RFI. Le Club de la presse du Tiers-Monde inauguré sur RFI par Hervé Bourges, fut très recherché par les présidents africains. C'est le cas aussi d'autres chaînes de télévision ou de radio<sup>7</sup>.

C'est à la télévision française sur TF1 que Bongo se fit interviewer en novembre 1991. Ce qui amène *la Griffre* du 15 novembre 1991 à écrire que "tout gabonais s'est senti humilié de voir la primeur de l'information réservée aux journalistes étrangers". Déjà ce journal avait écrit le 8 novembre : "la crédibilité étant l'apanage de la presse occidentale, on comprend avec beaucoup d'aise que les dirigeants africains choisissent - pour la mise en valeur- la presse occidentale, même pour s'adresser à leurs propres opinions publiques".

Au Zaïre *le Soft* du 2 septembre 1995 estimait aussi que Mobutu préférerait les journalistes de l'étranger à ceux de son pays, à l'occasion d'une conférence de presse supermédiatisée parrainée par la radio franco-gabonaise Africa n° 1 ; avec 25 journalistes étrangers à Gbedo-Lite un

---

<sup>7</sup>. Notamment Africa n°1.

village de l'Oubangui, organisée par un avocat français d'origine sénégalolibanaise Robert Bourgi.

A l'opposé ils se plaignent d'une présentation d'événements ou de situations différente de la version officielle. C'est notamment le cas entre la BBC et de nombreux gouvernements de l'Afrique anglophone. En août 1995 la BBC interrompit ses diffusions sur la chaîne de télévision d'État du Kenya KBC en raison de la coupure de certaines informations par le gouvernement du Président Moi, notamment les accusations internationales de non respect des droits de l'homme. Le gouvernement du Kenya annula en février 1995 l'autorisation de filmer un documentaire sur le tourisme au Kenya pour la série Africa Express de Channel 4<sup>8</sup>.

C'est au moins aussi fréquent en Afrique francophone où les gouvernements ont tendance à identifier RFI et le gouvernement français. Au Bénin où le président Kerekou en 1988 s'était plaint des informations de RFI reprenant les accusations d'Amnesty International. Dans la journée d'émeute réprimée le 11 décembre 1989 l'envoyé spécial de RFI Robert Minangoy interviewa en direct Kerekou, informant les Béninois avant les médias nationaux.

Les nouveaux pouvoirs, à leur tour, incriminèrent les radios internationales. Le gouvernement béninois proteste contre la revue de presse bénino-togolaise diffusée le 12 août 1992 par RFI en raison d'un article cité d'Albert Tevoedjre leader d'un parti d'opposition qui dans le mensuel *Bâtisseurs d'avenir* critiquait la politique financière de Soglo et d'une interview dans l'*Observateur* du 28 juillet du marabout Mohamed Cissé ex ministre d'État de Kerekou auquel Soglo aurait eu précédemment recours et condamné pour diffamation envers l'actuel chef de l'État. La protestation fut diffusée à la radio et à la télévision du Bénin pendant plusieurs jours en 18 langues nationales. La diffusion le 13 février 1995 par RFI d'une interview du président de l'Assemblée Nationale Adrien Houngbedji, leader d'un parti d'opposition entraîna la convocation du correspondant de RFI à Cotonou Jean-Luc Akplogan par le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ; il avait déjà été l'objet de plaintes du gouvernement auprès de RFI qui avait dû suspendre ses reportages pendant un mois. Le gouvernement béninois avait rappelé que les autorisations données à RFI pour diffuser en modulation de fréquence à Cotonou pourraient être réexaminées. En juillet 1996, le ministre de l'Intérieur du Niger accuse de

---

<sup>8</sup>. Daily Nation 17 février 1995



désinformation le correspondant de RFI à Niamey Moussa Koka arrêté quelques jours avant d'être relâché, et le correspondant de la BBC à Zinder<sup>9</sup>.

Ces exemples montrent déjà que les gouvernements africains sont persuadés de l'influence des émissions étrangères sur l'opinion et la vie politique de leur pays.

### **Influence sur la vie politique**

La connaissance des événements et des situations influe sur les attitudes des populations : mais celles-ci varient selon la forme que revêt cette connaissance. L'influence sur la vie politique peut apparaître d'abord dans les réactions, voire les mesures prises par les gouvernements à l'encontre des médias étrangers, surtout des ressortissants nationaux travaillant pour les radios étrangères ; dans les polémiques aussi des médias gouvernementaux, parfois enfin dans des réactions de la presse écrite. Selon la *Référence Plus* du 16 décembre 1993 la VOA était la radio ondes courtes la plus suivie à Kinshasa car elle informe bien.

En Côte d'Ivoire, *Notre Temps* du 6 avril 1995 dans un article consacré au CNCA (le Conseil National de la Communication Audiovisuelle) considérait que la télévision ivoirienne était moins ouverte qu'entre 1990 et 1993 : "la société ivoirienne... se détourne de sa télévision et regarde vers l'extérieur pour satisfaire ses besoins d'éducation culturelle et politique".

#### ***Les radios et télévisions étrangères sont-elles complémentaires des médias nationaux ou les contournent-elles ?***

La situation se présente différemment pour la radio et pour la télévision ; la radio est le média qui s'est le mieux africanisé, utilisant le plus les langues africaines, notamment dans les radios rurales, commençant aussi à se libéraliser avec des radios privées ; les émissions étrangères importées n'occupent plus qu'une faible place dans les programmes des radios nationales à la différence de ce qui se passait il y a vingt ou trente

---

<sup>9</sup>. La recension de toutes les atteintes à la liberté d'expression et au bon fonctionnement des médias se trouvent dans *Index On Censorship*, publié à Londres et dans *La lettre de Reporter Sans Frontières* ou le Rapport annuel qui en est son supplément, Paris.

ans ; les radios étrangères directement reçues sont donc plutôt concurrentes que complémentaires.

C'est la télévision nationale qui est reçue, souvent seule, par la très grande majorité des téléspectateurs ; mais le peu de moyens des télévisions africaines consacrés à la production les amène à diffuser de plus en plus d'émissions étrangères surtout lorsqu'elles veulent augmenter leurs heures de diffusion quotidiennes : au Bénin par exemple, en juillet 1990 l'ORTB avait diffusé 43 heures de programme de CFI sur 110 heures d'émission en 23 jours ; en juillet 1992 avec 60 heures de programmes de CFI, il s'agit de près de 50 % de la programmation au cours des trois premières semaines<sup>10</sup>. Les influences étrangères sont d'autant plus fortes à la télévision qu'il s'agit des émissions à des heures de grande écoute, (information internationale des journaux télévisés, films ou téléfilms en début de soirée). Il ne s'agit pas que d'émissions occidentales ; Arabsat diffuse des émissions en langue arabe sur les États en bordure méridionale du Sahara.

Pour les gouvernements et les organismes de radio télévision qui en dépendent les émissions de télévision étrangères diffusées sur leurs antennes (venant de CFI, de la BBC World Service, de la Deutsche Welle) sont conçues comme des compléments permettant, à peu de frais, d'étendre les heures de diffusion. Les professionnels de la radio et de la télévision (et c'est le cas aussi pour les radios internationales installées en FM avec l'accord de gouvernements africains) les ressentent davantage comme des concurrentes.

Enfin les télévisions occidentales transmises par satellite pouvant être directement reçues (comme TV5, Canal Horizon), ou les radios internationales reçues directement par ondes courtes sont davantage ressenties comme contournant les médias nationaux ou concurrentes.

Les médias gouvernementaux africains sont souvent les plus critiques à l'encontre des émissions occidentales. C'est un moyen de se présenter comme les défenseurs de l'identité culturelle face aux opposants soupçonnés de s'appuyer sur l'étranger. Ainsi une émission *d'Envoyé Spécial* magazine de France 2 repris par TV5 le 8 octobre 1992 diffusait un reportage sur le Khessol ou Xresol, un produit utilisé pour éclaircir la peau par des sénégalaises ; plusieurs articles du *Soleil* de Dakar critiquèrent cette émission : "Comment ne pas s'indigner - lit-on le 20

---

<sup>10</sup>. Documentation CFI Paris

octobre - quand la télévision présente au monde entier l'homme noir comme un être complexé, mal dans sa peau ?", alors que *Wal Fadjri* écrit "Au lieu de tirer à boulet rouge sur les conclusions de la journaliste...on ferait mieux de se poser des questions et de réfléchir sur la signification d'une telle pratique pour l'enrayer." et *Sud Hebdo* le 15 octobre se plaint de la RTS "Crier à l'intox dès qu'une télé (ou une radio, ou une agence de presse) étrangère montre ce que les nationaux voudraient garder pour eux..."<sup>11</sup>.

Les professionnels de l'information voient une concurrence dans l'arrivée des télévisions et des radios étrangères en FM. Ces dernières voient aussi leur audience se multiplier à Abidjan, à Dakar et dans la plupart des capitales des États francophones. *Le Forum de la Semaine*, un hebdomadaire du Bénin écrivait dans un numéro du 18-24 décembre 1991 à l'occasion de la réception de RFI en FM à Cotonou : "Aujourd'hui, avec les progrès de la scolarisation en français et l'introduction du "Cheval de Troie" dans la cité, c'est l'ensemble de notre société qui risque d'être prise dans le filet de la civilisation occidentale."

*La gazette du Golfe* au Bénin du 17-23 août 1993 consacra un long article à "la bataille pour le contrôle des consciences" ; parlant des antennes paraboliques permettant de recevoir par satellite "une dizaine de chaînes", l'auteur écrit : "cette invasion de notre espace audiovisuel local est inquiétant pour notre sécurité culturelle nationale, déjà que plus de 80 % des programmes de notre chaîne nationale viennent de l'étranger". Le même article parlant de l'arrivée de TV5 Afrique "chaîne panafricaine", constatait que la télévision béninoise produit peu "Au lieu que TV5 Afrique soit complémentaire, elle risque plutôt de devenir une concurrente dangereuse". *Wal Fadjri* à Dakar en avril 1994 à l'occasion de l'ouverture de la 11ème station FM de RFI en Afrique à Moroni (Comores) parle de reconstitution de "la présence coloniale française" et "comptoirs audiovisuels français".

L'effet politique des émissions n'est pas limité aux seules émissions d'information ou aux émissions culturelles. Il peut résulter aussi d'émissions de divertissement ou de fiction ; qu'il s'agisse de chansons, de séries télévisées ou de films. La diffusion en Afrique du Sud, où l'introduction de la télévision fut tardive, de la série américaine *Starsky et Hutch* au temps de l'apartheid eut un grand retentissement sur les téléspectateurs noirs, car elle présentait deux policiers blancs sous les ordres d'un supérieur noir. C'est de façon diffuse, rarement ponctuelle,

---

<sup>11</sup>. RTS Radio Télévision Sénégalaise, est restée très gouvernementale

que les émissions de distraction peuvent exercer une influence politique<sup>12</sup>.

En ce qui concerne les informations, il faut distinguer entre celles qui sont données par les journaux parlés ou télévisés nationaux et celles qui sont reçues directement. Pour les premières, les séquences importées ne sont pas toujours présentées comme telles ; elles constituent un complément, une information que la radio-télévision nationale ne pourrait pas donner, c'est le cas de presque toutes les informations étrangères, y compris sur d'autres États africains. Mais il s'agit d'informations sélectionnées par les dirigeants de la radio ou de la télévision nationale, ne rediffusant que ce qu'ils ont choisi<sup>13</sup>.

Il n'empêche que certaines informations ou certaines images peuvent aller à l'encontre de la situation ou de la politique du pays. La chute du mur de Berlin, l'effondrement des régimes socialistes dans les pays de l'Est à la fin de 1989 et en 1990, notamment la chute des Ceaucescu en Roumanie, influencèrent les populations urbaines, surtout les jeunes, dans les capitales où la télévision était la plus reçue, dans des pays s'inspirant du régime soviétique comme à Brazzaville, mais aussi dans d'autres pays comme à Abidjan ou à Libreville où la télévision était très implantée. Ce qui contribua aux mouvements de contestation dans ces deux villes qui entraînèrent des concessions des pouvoirs en place en 1990.

La réception directe des informations correspond bien plus à un contournement des médias nationaux<sup>14</sup>. *La Griffes*, journal opposant du Gabon, le 14 février 1993 s'inquiète que la radio et la télévision du Gabon n'aient pas mentionné la marche de protestation organisée le 8 par le Rassemblement national des Bûcherons (Mouvement d'opposition) interrompu par les forces de l'ordre avec gaz lacrymogène ; c'est RFI qui l'a annoncé le 9 février au matin, rappelle le journal. C'est depuis longtemps sensible au niveau de la radio qui a toujours ignoré les frontières. La guerre radiophonique a existé en Afrique à plusieurs niveaux ; qu'il s'agisse de l'action d'un gouvernement cherchant à soulever les populations d'un autre pays contre leur propre gouvernement ; ce fut le cas par exemple de N'Krumah ou de Nasser qu'il s'agisse de

---

12. C'est toutefois le cas de certains films diffusés par CFI ou Canal Horizons commentés par la presse d'opposition.

13. Les images illustrant l'information internationale des journaux télévisés proviennent presque exclusivement de télévisions étrangères, surtout occidentales, même sur les autres États africains.

14. Cf. sous la direction de Jacques Semelin, *Quand les dictatures se fissurent*, 1995, Paris, Descler de Brouwer, 260 p.

l'aide apportée par des radios d'États africains soit aux mouvements nationalistes contre la colonisation portugaise, soit aux populations noires d'Afrique du Sud contre l'apartheid.

Sans être aussi conflictuelle, la situation présente encore ce caractère de contournement plus nuancé pour la télévision lorsque la réception directe de télévisions étrangères reste conditionnée par l'existence de stations terriennes ou avec le MMDS, comme c'est le cas par exemple des journaux télévisés de TV5.

Il existe enfin des cas où télévision et radio nationales ne pouvant plus être reçues pour des raisons techniques et financières, en dehors des capitales, les radios et télévisions étrangères sont les seuls moyens de s'informer en dehors des médias locaux souvent précaires. C'est le cas au Zaïre en raison des difficultés financières et techniques du réseau Rezatelsat qui ne peut plus louer un canal sur Intelsat 2 ; depuis 1993 la télévision de Kinshasa ne peut plus être reçue dans le Bas-Zaïre qui ne peut capter que CFI. D'après *le Soft de Finances* du 28 octobre 1995 les habitants du Lumumbashi ne reçoivent plus radio et télévision nationales et "se rabattent sur la radio et la télévision locales et sur des chaînes périphériques comme RFI, Africa n° 1 ou CFI pour la télévision". *Le Potentiel* du 4 septembre 1995 rappelait que les neuf dixièmes du Zaïre ne pouvaient plus capter la radio ni la télévision nationale. *Le Républicain* un hebdomadaire du Niger dans son numéro du 27 février - 5 mars 1992 constatait que le Nord du Nigeria (les États de Yobé et de Borno) était informé par les radios ou télévisions du Niger ou du Cameroun plus que par celle du Nigeria, celle de Maïdougouri au Borno était trop peu puissante. *Sud* du 9 mars 1996 de Dakar estimait qu'à Kedougou (à 700 km de la capitale), on écoute beaucoup plus facilement les radios guinéenne ou malienne que la nationale.

Mais même dans les pays où les radios ou télévisions nationales sont largement reçues, les émissions étrangères ont une large place dans les sources d'information. *Le Cafard Libéré* du 7 mars 1996 à Dakar dans un article "Ragotélébidon" cite "au réveil les informations africaines de RFI... l'actualité venue des États-Unis par la voix de l'Amérique sur Dunya" ainsi que Africa 1, France 2 sur CFI, TV5, CNN.

***Les radios internationales enjeu entre forces gouvernementales et opposants***

Même si les gouvernements africains se plaignent des informations données par ces radios, ils sont soucieux de se les concilier et nous avons vu qu'ils y prennent très volontiers la parole.

Les médias occidentaux, par la publicité donnée à certains actes répressifs de gouvernements africains, les amenèrent à des concessions. Ce fut le cas lors du procès intenté en janvier 1991 au directeur du *Messenger* du Cameroun, Pius Njawé et à Célestin Monga, journaliste, qui avait publié le 27 décembre 1990 une lettre ouverte au Président Biya sous le titre "La démocratie truquée" ; les interventions de RFI, BBC, Deutsche Welle, plusieurs journaux et organisations de journalistes occidentaux amenèrent le tribunal de Douala à ne prononcer qu'une peine de 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

Ainsi au Tchad début juin 1995, un reporter de *N'Djamena Hebdo* voulait photographier la saisie par la police d'un matériel informatique détourné par le directeur général d'un ministère, il en est résulté la mise à sac des bureaux du journal et l'arrestation du directeur et du rédacteur en chef ; toutefois ceux-ci, correspondants de la BBC et de RFI furent rapidement libérés, et le premier ministre "déplora ce qui s'est passé... de tels actes peuvent ternir l'image du pays."

Mais ces radios internationales donnent aussi la parole à des opposants. Les médias gouvernementaux du Cameroun (radio, télévision, presse) apportent un démenti les 22 et 23 juillet 1992 à une interview publiée dans *Jeune Afrique Économie* de mai 1992 de l'ancien directeur de la S.C.B., mettant en cause des membres de la famille Biya dans la chute de la Société Camerounaise de Banque (S.C.B.). A la suite de saisie de journaux, de suspension de *Galaxie*, les journaux opposants, *Le Messenger*, *La Vision*, *Challenge Hebdo*, *L'Opinion*, *La Nouvelle Expression* ont suspendu leur publication du 26 juillet au 1er août et publié un numéro commun contre la censure dans lequel on peut lire "Les soutiens les plus constants de la presse privée sont venus des confrères étrangers" et de citer RFI, BBC, Africa 1, l'AFP, Radio Nederland, VOA, AITV.

Il en résulte parfois une position d'arbitre ; au Togo en 1992 c'est par l'intermédiaire de RFI que le général Eyadema, le premier ministre Koffigoh et les différents chefs de partis s'affrontent et expliquent leur politique. Autre exemple, au Zaïre, le *Soft* du 25 décembre 1994 publie "Une lettre de la "Voix de l'Amérique" au groupe des parlementaires, membres de l'opposition (HCR-PT)". Cette lettre répondait à une

protestation des membres du HCR sur une "prétendue censure" de VOA dans ses informations sur le Zaïre, rappelant les nombreux reportages de VOA, la nécessité de ne diffuser que des informations "exactes, complètes, équilibrées et objectives", citant *La Référence Plus* du 12 décembre 1993 à propos de l'envoyé spécial de la VOA à Kinshasa : "les politiciens de tous bords se confient à lui, assurés qu'ils sont de bénéficier d'un traitement impartial".

### **Audience des radios-télévisions étrangères et opinion publique**

L'influence politique attribuée aux radios et télévisions étrangères est fonction de leur audience. Des enquêtes par sondages sont menées surtout depuis une dizaine d'années, principalement par les grandes radios internationales associées pour financer ces études. Celles-ci, menées surtout dans les grandes villes présentent un degré élevé de fiabilité pour les populations urbaines, pour les grandes tendances qui se dégagent ; leurs résultats doivent être appréciés avec plus de nuance lorsqu'il s'agit de populations rurales ou de faibles proportions<sup>15</sup>. Toutefois, tenant compte de l'importance de la rumeur - il est significatif qu'on l'appelle souvent radio-trottoir en Afrique - l'audience ou non d'une radio en un lieu donné est plus importante que la proportion d'auditeurs.

L'audience est conditionnée principalement par deux facteurs ; le confort d'écoute qui amplifie par exemple l'audience des radios quand elles sont diffusées en FM, et la connaissance de la langue des émissions. Ce dernier cas explique la différence de publics et d'effets entre radios et télévisions d'autres pays africains et radios internationales.

#### ***Une réception différenciée***

Les inégalités d'exposition tiennent à différents facteurs que nous allons évoquer mais aussi au plus ou moins grand attrait de la participation à la vie politique moderne, plus grand chez les hommes, dans les catégories d'âge les plus actives, chez les citadins : ces caractères se recoupent avec les facteurs culturels (la connaissance des langues internationales), géographiques (les capitales sont les foyers les plus réceptifs) et économiques (la possession d'un téléviseur, d'un magnétoscope, à plus

---

<sup>15</sup>. Les principales enquêtes utilisées sont celles des Instituts SOFRES, ASA, RIEAL (Research International), Himar Peter, IBAR (BBC).

forte raison la télévision à péage sont le fait de la minorité la plus riche, qui en fait bénéficiaire certes voisins et parents).

De très nombreuses enquêtes contiennent une évaluation des sources d'information nationales ou étrangères. Une première constatation c'est la très grande importance des radios étrangères ; à Conakry en Guinée elles étaient une source d'information pour 15,9 % sur l'actualité nationale et pour 36,4 % sur les nouvelles internationales, en Tanzanie en septembre 1992 dans une enquête sur 1498 personnes citadins et ruraux de 7 régions, elles étaient une source d'information sur la Tanzanie pour 26,3 % et sur le reste du monde pour 47,6 %.

Nous disposons d'une série d'enquêtes sur la Côte d'Ivoire ; en 1990 à Abidjan, les radios étrangères étaient une source d'information sur le reste du monde pour 56,8 % de l'échantillon (la radio nationale pour 50,9 %) ; mais pour les cadres les chiffres étaient de 79,6 % pour la première et de 52,7 % pour la radio nationale ; sur ce qui se passait en Côte d'Ivoire même les radios étrangères étaient une source d'information pour 38,5 % (la radio nationale pour 64,5 %) mais pour les cadres les chiffres étaient de 60,1 % et de 74,5 %<sup>16</sup>.

Une enquête de novembre 1992 portait sur l'ensemble de la Côte d'Ivoire, citadins et ruraux, l'audience des radios internationales était sensiblement plus forte à Abidjan (55,1 % d'auditeurs réguliers contre 48,2 % pour la moyenne des citadins. 37,7 % dans les villes d'Aglovo et Bondoukou). 87,4 % des employés et cadres, 70,5 % des étudiants étaient des auditeurs réguliers dans les villes contre 37,6 % des commerçants et 22,2 % des femmes au foyer.

Au Kenya, à Nairobi, la BBC a une forte audience régulière (45 % des adultes de 15 ans et plus) surtout en raison de sa diffusion en swahili (37 % d'auditeurs réguliers contre 23% en anglais). Depuis 1990 cette audience a augmenté très sensiblement (passant de 34 % à 45 %), celle de la Deutsche Welle aussi (de 13 à 19 %)<sup>17</sup>.

### ***L'audience des radios et télévisions étrangères accentue le fossé entre les populations***

<sup>16</sup> Pour la Côte d'Ivoire, Étude Media 1987 de l'Institut Ivoirien d'Opinion publique - Secodip 1990, 1991, novembre 1992, SORES 1994 Hilmar Peter HCPI 1995.

<sup>17</sup> REIAL 1995. La prépondérance de la radio reste très forte au Kenya avec 68 % d'écoute la veille pour 15 % la télévision, les chiffres respectifs pour les ruraux sont 65 % et 9 %.



Nous avons déjà montré la diversité entre les pays et entre citadins et ruraux. Des études récentes et une analyse plus fine font ressortir une attitude différente au sein d'un même pays.

Nous avons pu introduire dans une enquête de l'Institut Hilmar Peter en Côte d'Ivoire en juin 1995 des questions complémentaires sur les sources d'information par catégorie d'information, la plus importante, la plus crédible. Il s'agissait d'un sondage sur 1110 personnes de 15 ans et plus à Abidjan, 200 de Bouaké et 101 à San Pedro une ville petite mais moderne. Les médias étrangers étaient la source d'information la plus importante pour les informations internationales à Abidjan mais pas à San Pedro.

Une question sur les deux sources les plus importantes pour l'information et l'analyse de la politique nationale donne, pour l'ensemble 41,4 % de non-réponses ou "ne sait pas", et une priorité aux moyens d'information ivoiriens (42,4 %) sur les médias étrangers (30,2 %), toutefois les radios étrangères viennent en seconde position, après les télévisions nationales. Mais surtout le tableau des deux sources les plus importantes fait ressortir, à Abidjan, la priorité inverse en faveur des médias étrangers pour les cadres et pour les plus instruits, priorité des radios et télévisions étrangères sur la radio et la télévision nationale : c'est aussi les radios étrangères qui arrivent en tête pour les élèves et étudiants, ainsi que pour les tranches d'âge de 25 à 39 ans. (Tableau I).

**Tableau 1 - moyen d'information le plus crédible à Abidjan**

	Moyens ivoiriens		Moyens étrangers			
	Journaux	Radio	TV	Journaux	Radio	TV
<b>Ensemble</b>	4,8	4,8	13,5	2,9	24,2	7,8
<b>15-19 ans</b>	12	7,4	19,9	1,8	10,5	5,7
<b>25-29 ans</b>	3,7	3	8,8	3,5	32,1	6
<b>40-49 ans</b>	4	3,5	10,2	3,4	26	9,2
<b>cadres</b>	1,4	1,5	3,1	9,1	18,2	23,6
<b>ouvriers- artisans</b>	2,9	8,2	12,4	1,8	33,2	3
<b>étudiants</b>	11,4	0,8	8,6	6,5	26	13,7
<b>non scolarisés</b>	1,4	7,6	17,9	0,8	16,7	2,4
<b>enseignement supérieur</b>	3,3	3	4,9	5,1	23,1	26

Le tableau 2 sur la crédibilité des moyens d'information souligne plus encore la préférence des médias étrangers dans ces catégories les plus influentes et les plus actives. Au contraire, les médias nationaux sont prioritaires (sauf les radios étrangères) chez les jeunes de 15 à 19 ans et les plus de 50 ans ainsi que chez les femmes au foyer ou les non scolarisés, mais dans ces catégories il y a un bien plus grand nombre de non-réponses. Sur la crédibilité, 39 % ne se prononçaient pas mais l'ensemble donnait la priorité aux médias étrangers (37 % contre 23,9 %). Si on prend le cas de la petite ville de San Pedro, il y a d'abord un bien plus grand nombre de non-réponses, 63 %, ce qui relativise les réponses. Il y a cependant une priorité accordée aux moyens d'information ivoiriens, mais toujours une priorité aux radios étrangères, suivies de la télévision nationale ; les cadres et ceux ayant suivi un enseignement supérieur sont trop peu nombreux pour être vraiment représentatifs, mais leur attitude est l'inverse, il y a peu de non-réponses et une priorité très forte, presque exclusive, aux moyens d'information étrangers ; il en est de même pour la crédibilité. A Bouaké, peut-être parce que la ville est bien plus contrôlée par le parti gouvernemental, la priorité aussi bien pour l'ensemble que pour les cadres est donnée aux médias ivoiriens.

**Tableau 2 - Moyens d'information les plus crédibles  
Côte d'Ivoire juin 1995**

	Moyens ivoiriens		Moyens étrangers				NSP/SR
	Journaux	Radio	TV	Journaux	Radio	TV	
<b>ensemble</b>	13,6	18,4	26,1	6,4	22,6	10,7	41,4
<b>Hommes</b>	16,3	20,2	24,4	8,8	32,7	14,3	30,8
<b>Femmes</b>	10,5	16,3	28,2	3,7	10,9	6,6	53,7
<b>15-19 ans</b>	11,5	16,7	26,9	5,1	16,9	9,4	48,4
<b>25-29 ans</b>	21,9	22,4	17,8	11	24,9	13,3	35,7
<b>30-39 ans</b>	13,2	18,8	24,7	6,6	25,8	12,9	37,6
<b>40-49 ans</b>	15,5	22,5	32,4	4,6	27,4	13	31,6
<b>50 ans et +</b>	3,5	12,9	26,6	3,1	31,5	6	48,3
<b>employés-cadres</b>	25,1	25,4	18,1	10	35,2	21,7	24
<b>ouvriers-artisans</b>	14,7	22,5	27,2	5,9	24,6	11,2	36,8
<b>commerçants-artisans</b>	11,1	13,5	18,5	4,4	18,4	10,7	54,2
<b>élèves-étudiants</b>	26,9	16,1	29,1	12,5	29,4	22,9	25,1
<b>femmes au foyer</b>	4,9	17,2	34,9	0,7	7,3	3,6	55,4
<b>équipés en vidéo</b>	20,4	18	26,1	8,5	35,3	17,8	28,3
<b>non scolarisés</b>	5,3	18,9	25,3	1,8	13,6	9,1	56
<b>instruction supérieure</b>	26,2	16,3	28,1	13,7	40,8	40,5	8,4

A Kinshasa en septembre 1994 RFO est regardé au moins une fois par semaine par 39,9 % de l'échantillon, CNN par 21,4 % mais avec des variations sensibles, surtout selon le niveau d'instruction, pour ceux qui ont suivi l'enseignement supérieur 79,5 % pour RFO, 53 % pour CNN et au contraire pour les non scolarisés 12,2 % et 7,7 % ; CNN est regardé régulièrement par 31,1 % des étudiants et élèves, 27,2 % des cadres et employés mais seulement 9,8 % des ouvriers, 12 % des femmes au foyer<sup>18</sup>.

Autre exemple au Sénégal, RFI à Dakar et Pikine en novembre 1995 était écoutée régulièrement (c'est-à-dire au moins une fois dans la semaine) par 46,9 % de l'échantillon, deux fois plus par les hommes que par les femmes ; quatre fois plus par ceux qui avaient reçu une instruction secondaire ou supérieure que par les non scolarisés ; 94,2 % des employés et cadres, mais seulement entre 39 et 45 % des commerçants et artisans. L'écart était encore plus sensible des auditeurs tous les jours. Un décalage analogue se retrouvait dans l'audience régulière de CFI (39,3 % des employés et cadres, entre 8 et 11,7 % des commerçants, ouvriers et artisans) et de CNN (20 % des cadres, entre 4,7 et 6,8% des commerçants, ouvriers, artisans).

A Kaolack, les auditeurs réguliers de RFI en FM ne représentaient que 25,4 %, quatre fois plus les hommes que les femmes on retrouvait un décalage moindre entre les catégories socio-professionnelles. C'est du même ordre à Saint-Louis avec toutefois un plus grand décalage entre les cadres et employés et les autres catégories<sup>19</sup>.

3) Les radios et télévisions étrangères transmettent l'information internationale ; soit directement (notamment les radios internationales dont l'audience s'est amplifiée avec la FM) soit indirectement avec l'introduction dans les journaux télévisés nationaux, de séquences provenant de télévisions occidentales. C'est par des yeux occidentaux que l'Africain voit le reste du monde, y compris les autres États africains. L'analyse du rôle des radios et télévisions étrangères dans la politique extérieure des États africains nécessiterait à elle seule une étude ; nous ne citons cet aspect que pour mémoire.

## Conclusion

---

<sup>18</sup>. Pour le Zaïre, Asa, 1994

<sup>19</sup>. Pour le Sénégal SOFRES Dialogue 1995.

L'audience des radios-télévisions étrangères est une réalité en Afrique sub-saharienne. Inégalement pratiquée par les populations et selon les pays, les effets qu'elle provoque portent sur des pratiques, des comportements, des attitudes et des opinions qui ne concernent que partiellement la vie politique, ou plutôt indirectement, tant les frontières entre le public et le privé, le pouvoir et le sacré sont floues dans les sociétés africaines. C'est en ayant recours à des méthodes de l'anthropologie, de la psychologie sociale, voire de la linguistique, que peut progresser l'analyse des effets politiques des médias en Afrique. De ce vaste problème nous ne retiendrons qu'une interrogation : les radios et télévisions étrangères sont-elles une contribution ou un frein à la démocratisation des sociétés africaines ?

Répondre à cette question nécessite sinon de définir au moins de délimiter ce qu'on entend par démocratisation ; j'entendrai par là un plus grand respect des droits de l'homme, à commencer par le respect de la vie passant par l'amélioration des conditions de vie et par une plus grande liberté, ce qui entraîne la reconnaissance du pluralisme : de ce caractère fondamental découlent une distinction entre le public et le privé (l'État de droit par opposition à l'État patrimonial) et une indépendance de la magistrature.

Dans ce contexte, tenant compte de l'internationalisation croissante des moyens d'information et de communication, l'influence des radios et télévisions étrangères ne peut que s'accroître. Elle rend désormais impossible le monopole d'un gouvernement sur l'information donnée à ses populations. L'influence des médias étrangers dans la vie politique intérieure des États africains tend à s'étendre avec la mondialisation accentuée de l'information. Ceux-ci risquent de paraître comme les arbitres dans des campagnes électorales sous deux aspects tantôt complémentaires tantôt contradictoires.

D'une part l'appréciation de journaux et surtout des radios internationales amène les gouvernements à faire appel à des observateurs internationaux et à organiser des campagnes électorales pluralistes à la radio-télévision en donnant à des candidats opposants une parole qui leur est refusée le reste du temps ; les médias internationaux tempèrent aussi parfois la sévérité des gouvernements à l'encontre des opposants par leur intervention.

Mais si l'intervention des médias étrangers, qui se manifeste souvent sous la forme de critiques, est approuvée dans ce cas par les médias nationaux de l'opposition, elle entraîne au contraire une réaction des médias gouvernementaux et des dirigeants qui se présentent alors comme les défenseurs de l'identité nationale menacée. Les radios et télévisions étrangères accentuent le fossé, qui n'est pas seulement culturel, que provoque la télévision inégalement reçue et inégalement perçue par les habitants d'un même pays.